

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ENNAKL Automobiles et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 12-03-2016.

Il est rappelé que le contrat de liquidité ENNAKL Automobiles est rentré en vigueur le 12-03-2015. Il était composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles, et de 3 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 12-03-2016, ce contrat était composé de 535 717 titres ENNAKL Automobiles et de 604 626,531 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires ENNAKL Automobiles vont mettre en œuvre à compter du 07-04-2016 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions ENNAKL Automobiles et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 216 000 titres ENNAKL Actions Anciennes et de 2 800 000 de dinars de liquidité.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.